



Rapport d'avancement sur la mise en œuvre des engagements  
du NEAPACOH 2017  
RÉUNION DU RÉSEAU DES COMITÉS PARLEMENTAIRES AFRICAINS  
DE LA SANTÉ  
(NEAPACOH) du 30 au 31 octobre 2019

Pays : Bénin

Présenté par Natondé AKE

# Engagements de 2017

1. réviser la loi de 2003 relative à la santé de la reproduction en vue de favoriser la capture du dividende démographique au travers de la planification familiale et de l'éducation de l'enfant ;
2. plaider pour la mise en œuvre efficace de la couverture maladie universelle par le biais du programme ARCH ;
3. plaider pour une sensibilisation nationale des chefs religieux et des maires sur la notion de « dividende démographique » ;
4. renforcer le contrôle de l'action gouvernementale pour la bonne mise en œuvre du plan d'action national sur la politique de planification familiale et d'éducation.

État général de la mise en œuvre			
Activité / action spécifique	Progrès accomplis dans la réalisation de l'engagement	Défis	Leçons apprises
<p>Renforcement de capacité des parlementaires sur la capture du dividende démographique à travers l'organisation de plusieurs séminaires d'imprégnation aussi bien au plan national qu'international</p> <p>Plusieurs séances de sensibilisation organisées au profit de la population sur l'éducation en matière de planification familiale et de santé de la reproduction</p>	<p>Parlementaires bien informés et conscients des enjeux de la révision de la loi pour une bonne transition démographique</p>	<p>Former les nouveaux députés car le parlement béninois vient d'être renouvelé à près de 60%</p> <p>Les penseurs socio-culturels et religieux sur la limitation du nombre d'enfants par couple</p>	<p>Il faut informer et sensibiliser davantage les populations</p>

Activité / action spécifique	Progrès accomplis dans la réalisation de l'engagement	Défis	Leçons apprises
Lancement de la phase pilote de l'ARCH	<p>Formation des agents de santé devant mettre en oeuvre la phase pilote de l'ARCH</p> <p>Identification des bénéficiaires (environ 120 000 personnes pour la phase pilote)</p> <p>Distribution des cartes d'assurance maladie</p>	Prise en charge complète (100% des soins de santé) de toute la couche de la population extrêmement pauvre	Ce projet nécessite la mobilisation d'importantes ressources

Activité / action spécifique	Progrès accomplis dans la réalisation de l'engagement	Défis	Leçons apprises
<p>Organisation de plusieurs ateliers par le ministère du plan au profit des élus locaux , chefs religieux et autres sur le dividende démographique</p>	<p>Appropriation par les élus locaux des enjeux d'une bonne transition démographique</p> <p>Stabilité de l'indice synthétique de fécondité depuis plusieurs années (5,7 enfant/femme depuis 2006)</p>	<p>Prévoir la formation des nouveaux prochains élus locaux</p> <p>Œuvrer pour l'augmentation du taux d'alphabétisation de la population</p>	<p>Il faut investir dans l'éducation pour susciter un changement de mentalité et de comportement</p>

Activité / action spécifique	Progrès accomplis dans la réalisation de l'engagement	Défis	Leçons apprises
<p>Mise en oeuvre effective du plan national budgétisé pour le repositionnement de la planification familiale 2014-2018 au Bénin</p>	<p>Augmentation de la prévalence contraceptive moderne (8% en 2012 à 12% en 2018)</p>	<p>Oeuvrer pour la révision de la loi de 2003 relative à la santé en matière de reproduction afin d'y inclure les piliers de la planification familiale et de l'éducation de l'enfant</p>	<p>L'engagement de toutes les parties prenantes est nécessaire pour la mise en oeuvre efficace de la planification familiale au Bénin</p>
		<p>Intensifier les actions de renforcement de capacité des parlementaires sur les questions de SR/PF</p>	

# Engagements 2019

1. Renforcer le contrôle de l'action gouvernementale dans le domaine des politiques liées à la planification familiale et la santé de la reproduction ;
2. Reconduction de l'engagement N°2 de l'année 2017 relative à la révision de la loi sur la santé en matière de reproduction ;
3. plaider pour l'accroissement progressif (au moins 2%/an) du budget alloué au secteur de la santé, avec en perspective d'atteindre l'objectif minimum de 15% de la déclaration d'Abuja;
4. Renforcer le leadership des députés pour le relais des informations relatives au SR/FP au près des populations à la base.